

Le bureau de liaison au Pays Bas:

Ministry of Social Affairs and Employment

Services d'inspection

<http://www.inspectieszw.nl>

Les questions peuvent être envoyées à cette adresse mail

ailiaisonbureau@minszw.nl

Pour trouver des informations sur les conditions de travail aux Pays Bas:

<http://www.government.nl/issues/new-in-the-netherlands>

<http://www.svb.nl/int/en/id/index.jsp>

Les échanges d'informations avec les autres Etats membres :

Ils se font par le biais du système IMI ou par des contacts directs.